

Cap santé veut vous faire bouger en pleine nature

LA CHAUX-DE-FONDS Ecopharma a dévoilé un projet visant à faire bouger la population, qui s'inscrit dans le cadre du programme Objectif santé. Les explications d'un pharmacien.

PAR DANIEL DROZ

«J'aimerais bien faire bouger mes patients, mais il n'y a pas beaucoup de solutions. Il y a le fitness, mais ça fait un peu peur et ça a un coût, et les gens ne vont pas bouger tout seuls. C'est un rêve», a déclaré un médecin à Philippe Nussbaumer, d'Ecopharma. «Cette idée a été longuement mûrie», a relevé le pharmacien en dévoilant Cap santé, un challenge qui se déroule sur l'écosentier de La Chaux-de-Fonds, au Chapeau-Rablé.



Le but est de favoriser le mouvement toute l'année, de manière régulière, d'apporter un soutien à la santé publique.”

PHILIPPE NUSSBAUMER
PHARMACIEN



L'écosentier de La Chaux-de-Fonds sert de décor au programme Cap santé. SP

Il y a une année, Philippe Nussbaumer est allé rencontrer les autorités, notamment le Service de la santé et de la promotion de la santé et celui des sports. «Nous avons coconstruit la campagne Objectif santé, lancée le 6 juin», raconte-t-il. «Pour inviter la population, d'une manière générale, à bouger. Un des éléments d'Objectif santé, c'est le programme Cap santé.»

Sur l'écosentier

Ecopharma n'en est pas à son coup d'essai. La société a donné naissance à l'écosentier en 2009. «Et avant de développer Cap santé, nous avons déve-

loppé l'écojeu, il y a trois ans», explique le pharmacien. Il s'agit d'un jeu connecté. «Pour faire que les gens aient encore plus de plaisir à venir sur l'écosentier, où ils peuvent apprendre les gestes qui font du bien à la planète, répondre à des questionnaires, et prendre des engagements concrets. Ça, ça nous a déjà bien fait évoluer sur le plan technologique.»

Géolocalisation indispensable

Pour ce faire, Ecopharma a collaboré avec une entreprise chaux-de-fonnière, VNV. «Nous avons encore beaucoup

travaillé pour améliorer l'application, avec notamment toutes les questions de géolocalisation», dit Philippe Nussbaumer. Cette dernière est indispensable. Après avoir téléchargé l'application ECOclub/Ecopharma, l'utilisateur ou l'utilisatrice pourra relever le challenge en se rendant au départ de l'écosentier. Il activera alors Cap santé. «Le système ne fonctionnera pas ailleurs parce que le but, c'est vraiment que les gens fassent des tours ici.»

L'objectif est de parcourir le sentier de 3300 mètres, pour un dénivelé de 142 mètres, à son rythme. Une fois bouclé dans son entier, on gagne une

récompense, à savoir un bon de 50 points. Dès qu'on a obtenu 200 points, on reçoit un chèque de 10 francs, à faire valoir dans les Ecopharma et chez Aloha Concept Nature. «Il n'y a aucune obligation d'achat ni d'être client de nos pharmacies», précise Philippe Nussbaumer.

Les médecins mis au parfum

«Le but est de favoriser le mouvement toute l'année, de manière régulière, d'apporter un soutien à la santé publique.» L'application permet aux participants d'avoir un relevé de tous leurs parcours. «Ils peu-

vent l'imprimer ou l'envoyer par email à leur médecin, leur physio, leur chiropracteur ou leur ergothérapeute», explique le pharmacien.

«C'est la raison pour laquelle, avec Olaf Makaci, le chef du Service communal de la santé et de la promotion de la santé, nous avons écrit à 150 médecins et leur avons envoyé des brochures et un bloc d'ordonnances pour prescrire l'activité physique.» Cette initiative est bien reçue. «Parce qu'elle n'est justement pas là pour capter des patients ou des clients. Elle est là pour faire bouger les gens. Et ceci, sans aucune contrainte.»

Extension du pôle d'essor économique

CRÊT-DU-LOCLE

Le Canton prépare un projet d'intérêt cantonal sur ce site. Une mise à l'enquête publique devrait intervenir en 2029.

Le Canton de Neuchâtel prépare l'extension du pôle de développement économique d'intérêt cantonal du Crêt-du-Loche, à La Chaux-de-Fonds. Il lance un appel d'offres public pour désigner le groupement de mandataires chargé d'élaborer le plan d'affectation cantonal, en collaboration avec la Métropole horlogère.

Dans un contexte de raréfaction des disponibilités foncières, l'extension du pôle du Crêt-du-Loche constituera une réserve stratégique «majeure» pour le développement économique régional et cantonal, a indiqué vendredi dernier le Département du développement territorial et de l'environnement.

À ce stade, une mise à l'enquête publique du plan devrait intervenir courant 2029, précise le communiqué. Le Canton de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds poursuivront leur collaboration tout au long de la procédure, dans la continuité de la démarche engagée avec le «masterplan». L'appel d'offres ouvert sera publié demain.

Activités stratégiques

Ce dernier est destiné à choisir le groupement de mandataires qui sera chargé d'élaborer le plan d'affectation cantonal encadrant l'extension du pôle de développement économique du Crêt-du-Loche. Il s'agit de définir l'avenir du secteur ouest. Le projet passe ainsi de sa phase d'étude à sa phase de mise en œuvre réglementaire. **ATS**

Le Niffff dévoile sa nouvelle direction

NEUCHÂTEL Loïc Valceschini a été nommé à la direction artistique et Laura Lambert à la direction administrative et opérationnelle.

Le comité du Neuchâtel International Fantastic Film Festival (Niffff) a annoncé hier la nomination de Loïc Valceschini à la direction artistique et de Laura Lambert à la direction administrative et opérationnelle. Tous deux ont déjà conduit ensemble le festival lors de sa 20e édition, en 2021, en pleine pandémie. La nouvelle direction entrera en fonction le 1er décembre.

«À l'issue du processus de recrutement, Loïc Valceschini

et Laura Lambert, qui ont déposé une candidature commune, se sont imposés par leurs compétences complémentaires, leur connaissance intime du festival et la solidité de leur projet», détaille le communiqué de presse.

Expertise dans la programmation

Loïc Valceschini a acquis une expérience plurielle dans le secteur cinématographique, dans les milieux des festivals, de la critique, de l'exploitation et de

la diffusion. Titulaire d'un master en histoire et esthétique du cinéma, il a développé une expertise dans la programmation: actif au Niffff depuis 2010 dans la commission de sélection, il rejoint l'équipe de programmation en 2013 avant d'assumer le poste de directeur artistique ad intérim en 2021.

Il a fait partie du comité de sélection de la Semaine de la critique du Locarno Film Festival, section dont il assurait la coordination. Il a rejoint la



Loïc Valceschini et Laura Lambert prendront leurs fonctions le 1er décembre. SP

Cinémathèque suisse en 2022 comme programmeur, où il dirige depuis 2024 le Département Programmation, diffusion et médiation. Membre de l'European Film Academy, il est aussi consultant pour le développement de projets et de stratégies de diffusion.

Titulaire d'un master en science politique de l'Université de Genève, Laura Lambert travaille depuis plus de dix ans dans l'administration et la direction de structures culturelles. Elle a notamment œuvré pour les festivals Les Créatives et Musiques en été et la salle de concert

L'Amalgame, parallèlement à un engagement au sein du comité romand de Petzi. Directrice administrative et opérationnelle du Niffff d'octobre 2020 à mai 2025, elle y a accompagné quatre éditions et contribué notamment à son assainissement financier et au développement de sa structure et de ses opérations. Active au festival Everybody's Perfect depuis 2017, elle en assure aujourd'hui la direction administrative et opérationnelle. Tous deux concluent ainsi le communiqué: «Revenir ensemble au Niffff est une immense joie. Nous sommes profondément attachés à ce festival, à son identité, à ses publics et aux personnes qui le font vivre. Nous souhaitons aujourd'hui mettre nos compétences et notre enthousiasme au service de la suite de son histoire, contribuer à sa singularité et l'accompagner dans ses étapes futures.» **VHU**